



**Conférence des Parties à la
Convention des Nations Unies
contre la criminalité
transnationale organisée**

Distr.: Générale
9 octobre 2006

Français seulement

Troisième session

Vienne, 9-18 octobre 2006

Point 7 de l'ordre du jour

**Examen des dispositifs permettant d'atteindre
les objectifs de la Conférence des Parties,
conformément aux paragraphes 3 à 5
de l'article 32 de la Convention**

**Amélioration de la collecte de données relatives à la
criminalité, ainsi que des recherches et des analyses portant
sur ces données, en vue de renforcer l'efficacité des activités
de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et
des autres organismes internationaux compétents**

Note du Secrétaire général

Rectificatif

1. Titre descriptif

Le titre descriptif du document CTOC/COP/2006/5 doit se lire comme ci-dessus.

2. Paragraphe 1, première phrase

Au lieu de Secrétariat, lire Secrétaire général.

